

PROCÈS-VERBAL
Comité de parents de la CSDL –

Procès-verbal de la **séance ordinaire du Comité de parents** tenue le **12 février 2018** à 19 h 05 dans la salle du Conseil des commissaires, du centre administratif de la Commission scolaire de Laval, situé au 955, boulevard Saint-Martin Ouest, H7S 1M5.

Les membres présents ou absents (noms qui sont rayés) sont :

Écoles primaires

Alfred-Pellan	DÉMISSION	Cindy Anna Traversa
Charles-Bruneau	Philippe LeBlanc	
Cœur-Soleil	Geneviève Boismenu	
Coursol	Cynthia Declunder	
De L'Arc-en-ciel	Julie Cummings	
De L'Avenir	Farid Doghmi	
De L'Équinoxe	Marc-Olivier Tremblay	
De Val-des-Ruisseaux	Hubert Alexandre-Gingras	
Des Cardinaux	Christian Pineda – abs. motivée	
Des Cèdres	Marie Piché	
Des Ormeaux	Hounida Boukendakdji	
Du Bois-Joli	Rodrigo Moreira	
Du Parc		Violaine Cloutier
Demers	Julie Martin	
Eurêka		Mathieu Dubé
Fleur-de-Vie	Manon Richard	
Fleur-Soleil		Patricia Villanueva
Hébert		Évelyne Morissette
J.-Jean-Joubert		Mathieu Bussièrès
Jean-Lemonde		Perrine Mangeot
Jean-XXIII		Aucun représentant
L'Aquarelle	Gina Soccio	
L'Envol		Sylvain Dauphinais
L'Envolée	Jonathan Woo	
L'Escale		Robert Ménard
L'Harmonie	Pierre Clément	
L'Orée-des-Bois	Jacques Lorrain	
La Source	Mélanie Rousseau	
Le Baluchon	Karine Poirier	
Le Petit-Prince		Aucun représentant
Le Sentier	Mélissa Georges-Louis	
Le Tandem	Julie Pacheco	
Les Explorateurs		Najwa Kerbaj

Les Quatre-Vents
Les Trois-Soleils
Léon-Guilbault
Marc-Aurèle-Fortin
Marcel-Vaillancourt
Notre-Dame-du-Sourire
Paul-Comtois
Paul-VI
Pépin
Père-Vimont
Pierre-Laporte
Raymond
Saint-François
Saint-Gilles
Saint-Julien
Saint-Norbert
Saint-Paul
Sainte-Béatrice
Sainte-Dorothée
Sainte-Marguerite - dép.21h40
Simon-Vanier
Val-des-Arbres
Villemaire

Écoles secondaires et spécialisées

Alphonse-Desjardins
CQPEL
Curé-Antoine-Labelle
De la Mosaïque
ÉÉIL
Georges-Vanier
Horizon Jeunesse
Jean-Piaget
L'Odyssee-des-Jeunes
Leblanc
Mont-de-La Salle
Poly-Jeunesse
Saint-Martin
Saint-Maxime

CCSEHDAA - représentants

Représentant à l'EXCP et CP
Représentante à l'EXCP et CP
Commissaire-parent EHDA
Représentant au CP

Amal Chaanin
François-Hugues Liberge – arr. 21h25
Nathalie Desjardins
~~Véronique Bergeron~~
Marc Saba El Leil
~~Anne-Marie Léveillé~~
~~Catherine Bérard~~
~~Josée Gauthier - abs. motivé~~
~~Rita Mehanna~~
~~Benoit Martineau – abs. motivé~~
~~Nick Di Nozza~~
~~François Hurtubise~~
Sarah Balit – dép. 21h28
Lilia Derbal
Aucun représentant
Julie Brunel
Joana Posca
Jennyfer Valme
Renée Lépine
Louise Bernatchez
Abdallah Ezzitouni
Sylvain Martel
Vincent Legault - arr. 19h37

Suzanne Fournier
Patrick Martin
~~Marc Patrick Roy - abs. motivé~~
Aucun représentant
Amal Chaanin – 2 votes
Stéphanie Gévry
Lise Bissonnette
Aucun représentant
Adil Houidar
Stéphanie Gévry – 2 votes
Mongi Zitouni
Nathalie Carrière
Éric Provencher
Simon Semaan
~~Jacques Théberge – Démission~~
Mélanie Rousseau
Isabelle Bouchard
Alexandre Poulin

Substitut présents observateurs

Léon-Guilbault

Fabian Ballesteros Gallego

Invités :

Mme Louise Lortie

Présidente de la CSDL

Mme Françoise Charbonneau

Commissaire - responsable du dossier

M. Sylvain Chaput

Directeur général adjoint

M. Maxime Mongeon

Directeur adjoint aux Services éducatifs

Mme Johanne McMillan

Coordonnatrice

Mme Maude Lapointe

Société canadienne du cancer - Trottibus

Louise Énard agit comme secrétaire de la séance.

Procès-verbal

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance;

Sylvain Martel constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 05.

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 19 février 2018;

Il est proposé par Alexandre Poulin, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour du Comité de parents - séance du 19 février 2018;
3. Interventions du public;
4. Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du Comité de parents du 22 janvier 2017;
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Comité de parents du 22 janvier 2017;
6. Présentation sur le Trottibus par Mme Maude Lapointe, agente de développement du transport actif pour la Société canadienne du cancer, division Québec;
7. Présentation des Journées de la persévérance scolaire, du 12 au 16 février, par Mme Johanne McMillan du Regroupement lavallois pour la réussite éducative;
8. Présentation de la « Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle », par monsieur Maxime Mongeon;
9. Intervention des membres :
 - 9.1. Mot du président;
 - 9.2. Information par les commissaires-parents;
 - 9.3. Information par la déléguée de CCSEHDAA;
 - 9.4. Information par le délégué de la FCPQ;
 - 9.5. Information par la déléguée du RCP-3L;
 - 9.6. Comité consultatif de transport (CCT);
 - 9.7. Information par les représentants,
(Durée maximale : 20 minutes - inscription requise avant la séance).
10. Avis sur la politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle;
11. Congrès de la FCPQ, modification des forfaits de remboursement;
12. Revendications de terrains pour les écoles;

13. Sorties éducatives;
14. Consultation par L'Institut du Nouveau-Monde;
15. Varia :
16. Prochains ABC (Ateliers branchés du comité);
17. Date de la prochaine séance ordinaire du Comité de parents;
18. Levée de la séance.

CP-2018-02-19-001

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Interventions du public;

Il n'y a pas de public présent à la séance.

4. Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du Comité de parents du 22 janvier 2017;

Page 8, point 12 : Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle : des questions ont été acheminées à M. Martel.

5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Comité de parents du 22 janvier 2017;

Il est proposé par Alexandre Poulin, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 janvier 2017 avec la modification suivante :

Page 6, point 9.6, dernier paragr., du mot de Mme Cummings : la 2^e phrase doit se lire comme suit : à L'Arc-en-ciel cette somme d'argent fût, entre autres, utilisée pour l'embauche de professionnels, **mais il n'y a présentement aucun candidat dans la banque de la CSDL.**

CP-2018-02-19-002

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Présentation sur le Trottibus par Mme Maude Lapointe, agente de développement du transport actif pour la Société canadienne du cancer, division Québec;

Madame Lapointe présente les avantages de Trottibus, l'autobus qui marche. La santé, la sécurité, environnement et l'intégration à la communauté sont les avantages retenus.

Il s'agit d'un projet pour un service d'accompagnateur des élèves sur le chemin de l'école. Des bénévoles, des adultes et des élèves de 6^e année en font habituellement partie. Tous doivent obligatoirement suivre une formation de la Société canadienne du cancer et porter le dossard lorsqu'ils sont en devoir.

Le projet cible les enfants marcheurs qui vivent à moins de 1,6 km de l'école.

Toute personne peut démarrer un trajet de Trottibus, cela se fait en 7 étapes, soit :

1. Réaliser un sondage;
2. Former le comité organisateur
3. Créer le ou les projets;
4. Faire connaître le projet;
5. Lancer les inscriptions;
6. Former les bénévoles;
7. Marcher.

Durant trois semaines pendant le mois de mars, les parents ou bénévoles qui participent au Trottibus cumulent des kilomètres. L'objectif à atteindre est 6000 km au Québec.

La présentation de Mme Lapointe sera acheminée à tous les représentants et substitués ainsi que le document : « Défi active tes pieds » qui aura lieu du 8 au 16 octobre 2018. **SUIVI**

7. Présentation des « Journées de la persévérance scolaire » - du 12 au 16 février 2018, par Mme Johanne McMillan du Regroupement lavallois pour la réussite éducative;

Madame McMillan souligne la semaine « Les journées de la persévérance scolaire », du 12 au 16 février 2018.

Elle met à la disposition des membres divers documents, dont : un signet, Vos gestes un + pour la réussite - Dessine l'équation de ta réussite - Certificat de la persévérance - Les + sont ici – un napperon éducatif et un signet;

8. Présentation de la « Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle », par monsieur Maxime Mongeon;

Mesdames Louise Lortie, présidente de la CSDL et Françoise Charbonneau, commissaire responsable du dossier, et M. Sylvain Chaput, directeur-général adjoint sont présents à ce point.

Mme Lortie dit que lors de la séance du 22 janvier Comité de parents elle a été interpellé par le questionnement des membres.

M. Maxime Mongeon dit qu'il veut mettre la politique au goût du jour, celle-ci date de 2001.

Il faut tenir compte que la CSDL accueille beaucoup d'immigrants. Il souligne qu'il a travaillé avec les conseillers pédagogiques des Services éducatifs et avec, entre autres, une chercheuse.

M. Mongeon souligne que la politique qu'il nous présente est une toute nouvelle version et celle-ci doit répondre au gabarit de la CSDL.

La politique doit converser une expression et des valeurs démocratiques, et s'ouvrir sur la diversité.

M. Martel fait le parallèle avec un document existant à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeois.

M. Martel demande à M. Mongeon s'il s'est assuré que la politique respecte les politiques gouvernementales concernant la langue française et l'immigration. M. Mongeon répond que cela n'a pas été pris en considération.

Une discussion se tient quant à la place du français dans la politique. On trouve que la règle est floue sur l'emploi du français à l'école.

On souligne que dans certaines écoles, 65 % des élèves sont issus de l'immigration. Il est question des parents, qui dans certains cas ne parlent pas le français, il est alors difficile d'appuyer leur enfant dans l'apprentissage de la langue française.

Mme Bissonnette demande si la politique interférera avec le bain linguistique. La réponse est non.

M. Chaput se dit heureux de recevoir tous les commentaires.

9. Interventions des membres du comité exécutif;

9.1 Mot du président;

Sylvain Martel mentionne qu'il sera discuté de la politique au point suivant.

9.2 Information par les commissaires-parents;

Geneviève Boismenu, donne l'information suivante :

- Il y a eu l'adoption des règles de passage;
- Le 24 janvier a eu lieu la séance publique pour le dépôt du rapport annuel de la CSDL;
- Le 27 janvier, Isabelle Bouchard et Geneviève Boismenu ont participé à la rencontre d'échanges organisée par le RCP-3L, conviant les présidences des comités de parents, des CCSEHDAA et les parents commissaires à une rencontre régionale;

9.3 Information par la déléguée du CCSEHDAA;

M. Jacques Théberge a démissionné du CCSEHDAA. Il occupait le poste de représentant à l'exécutif du Comité de parents.

Mélanie Rousseau a été élue par le CCSEHDA dans le poste de représentante à l'exécutif du Comité de parents.

Nous devons entériner sa nomination.

Il est proposé par Nathalie Carrière d'entériner la nomination de Mélanie Rousseau pour terminer le mandat de représentante à l'exécutif du Comité de parents.

CP-2018-02-19-003

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Mélanie Rousseau mentionne les points suivants issus de la dernière séance du CCSEHDAA :

- ✓ Cette année en est une de bilan pour le CREBP (Comité de réflexion pour les élèves à besoins particuliers). Il y a une problématique au niveau du manque d'espace et de l'augmentation de la clientèle. Il a également été question de la planification de l'organisation des pôles de service 2018-2019 pour toutes les clientèles.
- ✓ M. Jean Poitras, protecteur de l'élève, est venu présenter son rapport.
- ✓ Lors de la présentation sur le transport, de Mme Isabelle Beaudry, directrice du Service de l'organisation scolaire et du transport, le comité s'est questionné sur le transport des élèves à besoins particuliers.
- ✓ La prochaine séance est le 12 mars.

9.4 Information par le délégué de la FCPQ;

Cette année le congrès de la FCPQ se tiendra à Rivière-du-Loup, sous le thème : L'engagement parental et le pouvoir de faire la différence. Le coût de l'inscription est de 250 \$. Le prix est réduit pour les inscriptions faites avant le 1^{er} mai.

Le jeudi 22 mars à 19 h, ici même, M. Rénald Beauchesne de la FCPQ viendra informer les parents sur le projet éducatif.

Lors du dernier conseil général de la FCPQ, il a été question de la relève parentale et de vision de l'école idéale.

9.5 Information par la déléguée du RCP-3L;

À Saint-Eustache, le samedi 17 mars à 9 h, il y aura une journée de formation sur la Loi sur l'instruction publique (LIP). M. François Paquet sera le formateur.

Lise Bissonnette fera ses rapports et les enverra à la secrétaire.

SUIVI

9.6 Comité consultatif de transport (CCT);

Houdina Boukendakdji démissionne du CCT.

Des élections se tiendront lors de la prochaine séance du CP.

9.7 Information par les représentants (total de 20 minutes – inscription requise);

Aucun point n'est apporté.

10. Avis sur la « Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle »;

Julie Pacheco demande le huis-clos pour discuter sur la politique.

Le vote est demandé sur le huis-clos.

La proposition de tenir un huis-clos est rejetée à la majorité.

CP-2018-02-19-003a

REJETÉ À LA MAJORITÉ

La discussion prend place. La résolution suivante est adoptée.

**Politique d'intégration linguistique, scolaire
et sociale et d'éducation interculturelle**

ATTENDU la demande d'avis à l'égard d'un projet de politique d'intégration linguistique, scolaire et sociale et d'éducation interculturelle telle que soumise au Comité de parents par la résolution du conseil des commissaires CE 2017-2018 numéro 45;

ATTENDU les modifications au contexte lavallois depuis l'adoption de la politique actuelle en mars 2001 et la nécessité de modifier cette politique;

ATTENDU le rôle de premier plan et les responsabilités de la Commission scolaire dans les processus d'intégration linguistique, scolaire et sociale ;

ATTENDU la nette diminution des principes, objectifs et responsabilités de valorisation et favorisation de l'usage du français et des spécificités du Québec dans le projet de politique d'intégration linguistique, scolaire et sociale et d'éducation interculturelle tel que soumise au Comité de parents;

ATTENDU les données du recensement canadien de 2016 qui indiquent que les Lavallois sont deux fois plus nombreux à avoir l'anglais comme langue d'usage qu'il n'y a d'anglophones dans la ville;

Il est proposé par : M. Sylvain Martel, représentant de l'école Val-des-Arbres

Et résolu :

- QUE** la Commission scolaire assume un rôle plus marqué de valorisation et de favorisation du français comme langue d'usage commune dans l'élaboration de sa politique d'intégration linguistique, scolaire et sociale et d'éducation interculturelle et non seulement comme langue d'enseignement;
- QUE** la Commission scolaire maintienne dans sa politique d'intégration linguistique, scolaire et sociale et d'éducation interculturelle la définition de la langue française comme « langue commune de la vie publique québécoise »;
- QUE** la Commission scolaire intègre dans sa politique d'intégration linguistique, scolaire et sociale et d'éducation interculturelle le concept de « français, langue de cohésion sociale »¹ adoptée par le Conseil supérieur de la langue française;
- QUE** la Commission scolaire aligne sa politique d'intégration linguistique, scolaire et sociale et d'éducation interculturelle sur la Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion² ainsi que de la Politique gouvernementale relative à l'emploi et la qualité de la langue française dans l'Administration³;
- QUE** la Commission scolaire définisse plus clairement et précisément dans sa politique d'intégration linguistique, scolaire et sociale et d'éducation interculturelle le rôle du CÉ et les notions d'élèves d'origines diverses, d'intégration linguistique, d'intégration scolaire et d'intégration sociale;
- QUE** la Commission scolaire maintienne dans sa politique d'intégration linguistique, scolaire et sociale et d'éducation interculturelle, un objectif de valorisation de l'usage du français comme langue publique commune dans toutes les activités de la Commission scolaire, de ses écoles et auprès des élèves et de tout le personnel;
- QUE** la Commission scolaire maintienne dans sa politique d'intégration linguistique, scolaire et sociale et d'éducation interculturelle un objectif de partage du patrimoine et d'apprentissage des valeurs communes du Québec;

- QUE** la Commission scolaire intègre à sa politique d'intégration linguistique, scolaire et sociale et d'éducation interculturelle le principe de « jugements critiques »⁴ dans le respect et l'ouverture à la diversité culturelle tel qu'énoncé dans la Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion;
- QUE** la Commission scolaire bonifie sa politique d'intégration linguistique, scolaire et sociale et d'éducation interculturelle en y insérant un principe de prépondérance de l'apprentissage et de l'usage du français comme langue commune, du partage des valeurs communes et du patrimoine du Québec, notamment aux articles concernant l'ouverture aux langues d'origine des élèves, à la diversité culturelle et linguistique ainsi qu'à la mise en place de modalités favorisant la communication des parents issus de l'immigration ;
- QUE** la Commission scolaire maintienne dans sa politique d'intégration linguistique, scolaire et sociale et d'éducation interculturelle la mission de l'école telle qu'elle est définie dans la politique actuelle (mars 2001) et que l'accent soit mis sur le contexte scolaire ;
- QUE** la Commission scolaire précise les contextes d'application de sa politique d'intégration linguistique, scolaire et sociale et d'éducation interculturelle, en tenant compte, notamment, des particularités des bairns linguistiques.

- 1) Le français, langue de cohésion sociale, Avis du Conseil supérieur de la langue française (<http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/avis202/a202.pdf>)
- 2) *Ensemble, nous sommes le Québec* : Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion (http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/dossiers/Politique_ImmigrationParticipationInclusion.pdf)
- 3) Politique gouvernementale relative à l'emploi et la qualité de la langue française dans l'Administration (http://www.spl.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/Politique_gouvernementale.pdf)
- 4) Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion, page 15, 6e paragraphe : « *Le modèle pluraliste du Québec n'implique pas l'acceptation de toutes les pratiques culturelles et n'empêche pas de porter des jugements critiques sur ces dernières* ».

CP-2018-02-12-004

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Congrès de la FCPQ : modification des forfaits de remboursement;

Comme le congrès de la FCPQ se tiendra à Rivière-du-Loup, les taux établis pour les déplacements des membres à l'extérieur du territoire de Laval sont nettement insuffisants.

M. Martel soumet une proposition aux membres.

Il est proposé par Hubert Alexandre-Gingras, qu'un montant de 850 \$ par personne soit octroyé aux membres pour le congrès de la FCPQ qui se tiendra à Rivière-du-Loup, les 1^{er} et 2 juin 2018. Ce montant inclura les frais d'inscription, l'hébergement pour 2 jours, 2 repas, et le transport.

CP-2018-02-12-005

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Revendication de terrains pour les écoles;

M. Martel a été approché par un groupe de comités de parents pour des terrains pour la construction d'écoles.

Il est proposé par Philippe LeBlanc, de donner le mandat à Sylvain Martel pour prendre part aux rencontres et discussions avec des comités de parents de la région de Montréal sur des terrains pour la construction d'écoles.

CP-2018-02-12-006

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. Sorties éducatives;

La CSSMI a arrêté les sorties éducatives par prévention de l'aboutissement du dossier sur le recours collectif des parents envers les commissions scolaires.

14. Consultation par L'Institut du Nouveau-Monde;

Le 3 avril 2018 les membres sont invités à une consultation sur l'école lavalloise de demain. La soirée se tiendra au Centre de formation Compétence-2000 de 18 h 30 à 21 h.

15. Varia;

Aucun point n'est apporté au varia.

16. Date de la prochaine séance ordinaire du Comité de parents;

La prochaine séance du Comité de parents est prévue le lundi 19 mars 2018, à 19 h.


17. Levée de la séance.

À 22 h 17, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Adil Houidar de lever la séance.

CP-2018-02-19-007

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Patrick Martin
Secrétaire exécutif



Sylvain Martel
Président